

Qu'est ce la langue de spécialité/ discours de spécialité ?

Il nous semble d'autant plus difficile de parvenir à une définition de l'expression « langue de spécialité » qu'il n'y a pas de consensus sur l'appellation : suivant les auteurs, on parle de **langue spécialisée, de langue de spécialité, de langage technique, de vocabulaire spécialisé, de vocabulaire scientifico-technique**, etc. De manière très générale, Galisson et Coste donnent des « langues de spécialité » la définition suivante : « *Expression générique pour désigner les langues utilisées dans des situations de communication (orales ou écrites) qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier* ». (Galisson et Coste 1976 : 511).

Quant à Lerat, pour lui « *La notion de langue spécialisée est [plus] pragmatique : c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* ». (Lerat 1995 : 20). La définition donnée par Dubois et al. est la suivante « *On appelle langue de spécialité un sous-système linguistique tel qu'il rassemble les spécificités linguistiques d'un domaine particulier* ». (Dubois et al. 2001 : 40).

De façon générale, on peut donc dire que les langues de spécialité sont des vecteurs de connaissances spécialisées, elle se distingue de la langue commune par leurs situations d'utilisation et par le type d'information qu'elles véhiculent.

On trouve dans Cabré (1998 : 118-121) un regroupement des différentes définitions des langues de spécialité selon trois positions :

- « *les langues de spécialité sont des codes de type linguistique, différenciés de la langue commune, constitués de règles et d'unités spécifiques* ».

Selon cette position, **une langue de spécialité serait donc une langue à part entière** ;

- une autre position, qui est plutôt celle des linguistes théoriques ou descriptifs, considère que « *toute langue de spécialité est une simple variante de la langue générale* » (Cabré 1998 : 119)', **voire une simple variante lexicale. Ainsi, il n'y aurait pas de langue de spécialité à proprement parler, mais seulement des vocabulaires spécialisés.** cela est un peu restrictif, car il ne faut oublier qu'une langue de spécialité peut utiliser des moyens non lexicaux voire extra-linguistiques : illustrations, formules mathématiques, etc.
- « *les langues de spécialité seraient des sous-ensembles, fondamentalement pragmatiques, de la langue dans son sens global* » (Cabré 1998 : 119). Cette notion de « sous-ensemble » nous semble très intéressante, car elle renvoie au fait que la langue de spécialité est un ensemble **de systèmes sémiotiques complexes, semi-autonomes, utilisés dans un contexte spécifique et pour des besoins spécifiques, c'est-à-dire communiquer des informations de nature spécialisée ; cette communication d'information peut se faire dans un cercle restreint de spécialistes, ou être dirigée à des non-spécialistes (vulgarisation).**

Ce qui nous intéresse particulièrement dans notre cours est l'aspect **de l'enseignement**. Notre expérience de l'enseignement du français nous a montré que les besoins des apprenants s'orientaient effectivement vers une utilisation professionnelle de la langue étrangère. C'est-à-dire les spécialistes du même domaine, même lorsqu'ils sont de langue différente, se comprennent avec plus de facilité que deux locuteurs ne partageant pas la même spécialité et lisent assez aisément des articles de sa spécialité dans une autre langue, même s'il est bien en peine de tenir la moindre conversation dans cette même langue. **La**

compétence en langue de spécialité ne se limite absolument pas à la simple compétence linguistique mais il faut être spécialiste du domaine. Ainsi, ces deux compétences, linguistique et spécialisée, sont indissociables.

Donc, au cours de langue de spécialité il ne faut pas se figer sur le vocabulaire spécialisé mais il faut s'intéresser plutôt aux besoins langagiers en contexte universitaire ou professionnel : réaliser efficacement une tâche déterminée, dans sa langue ou dans une langue étrangère.

Donc on ne sépare plus le vocabulaire spécialisé et langue commune, la langue de spécialité étant incluse dans un " savoir-faire de spécialité " de façon plus globale et plus pragmatique.

- **Pour résumer les Caractéristiques générales et spécificités des Les langues de spécialité :**

- **Spécificités lexicales des L S P et des discours de spécialité :**

Les terminologues ont toujours considéré que le lexique est l'un des aspects les plus marquants des langues de spécialité. Le lexique général est marqué de polysémie et de connotations tandis que le lexique spécialisé tend vers l'univocité et est dépourvu de traits de type connotatif. AUSA Le lexique général est relativement stable alors que le lexique spécialisé subit un renouvellement et un enrichissement rapide par la création de nouveaux mots liés à l'apparition de nouveaux objets, de nouvelles réalités physiques et conceptuelles.

- **Les spécificités de l'enseignement et l'apprentissage des LSP**

Le terme "langue de spécialiste" désigne en didactique une approche particulière qui consiste à organiser l'enseignement d'une langue à partir d'un besoin clairement identifié, professionnel ou universitaire. Donc la spécificité de son

enseignement porte sur le développement des mécanismes linguistiques qui sont propres à la langue, elles doivent être apprises au même titre que l'on apprend les mécanismes de la langue générale, mais peut-être en adoptant une démarche proche des méthodes utilisées pour l'apprentissage des langues étrangères.

Après cette conception claire des caractéristiques générales et spécificités de la langue et discours de spécialiste. Il me semble en effet que, les approches de didactique des langues étrangères doivent être contextualisées en fonction des besoins, des objectifs et des situations d'apprentissage de la langue. C'est ce qui donne naissance à une démarche méthodologique inspirée par la didactique du FLE qui prenne en charge ces langues spécialisées mais aussi les différents publics spécifiques, donc adaptées aux objectifs des apprenants, tout en tenant compte de leurs connaissances encyclopédiques ainsi que de leurs compétences linguistiques. Qu'est ce qu'alors une approche d'enseignement de français de spécialité nommée le français sur objectifs spécifiques ?